

SEANCE DU 28 NOVEMBRE 2019

LES MEMBRES DU COMITE D'HYGIENE DE SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL DE LA VILLE ET DU CCAS DE SORGUES SONT LES SUIVANTS :

Représentants de la collectivité		Représentants du personnel	
Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants
M. LAGNEAU Thierry	M. GARCIA Stéphane	M.DOLADILLE Christophe	Mme DUCHENE Estelle
Mme FERRARO Sylviane	M. SAMBUCHI Christian	M.CHEVALIER Christian	Mme HOUART Annabelle
M. PETIT Raymond	Mme LUDWIG Laetitia	Mme CHEVALIER Marie Ange	Mme DINOLFO Béatrice
M. COMBES Bertrand	Mme TOVAGLIARI Nicole	Mme PATTI Mélanie	M. MASVIDAL François
Membres à titre consultatif : Docteur MOUTON (Médecin de prévention) Mme MAIGRET Aurore (ACFI), Mme VILLANO Laure (ACFI remplaçante) Mme MONTIGON Maëlle (Conseillère en prévention)			

Le Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail s'est réuni en séance ordinaire le 28 novembre 2019 à 9h45.

Ont assisté à la séance :

Représentants de la Collectivité :

Titulaires et suppléants : M. LAGNEAU Thierry, Mme FERRARO Sylviane, M. COMBES Bertrand, M. PETIT Raymond, Mme TOVAGLIARI Nicole, Mme LUDWIG Laetitia

Membres consultatifs : Mme MONTIGON Maëlle, Docteur Nathalie MOUTON

Experts : Mme Sandra MEYER

Absents excusés : M. GARCIA Stéphane, M. SAMBUCHI Christian, Mme VILLANO Laure (ACFI remplaçante)

Représentants du Personnel :

Titulaires et suppléants : M. DOLADILLE Christophe, M.CHEVALIER Christian, Mme PATTI Mélanie, Mme CHEVALIER Marie-Ange, Mme DUCHENE Estelle

Absents excusés : Mme HOUART Annabelle, Mme DINOLFO Béatrice, M. MASVIDAL François

Nomination des secrétaires :

M. DOLADILLE

Il est procédé à la vérification du quorum : **le quorum est atteint.**

QUESTIONS DU COLLEGE EMPLOYEUR :

1) Approbation du précédent compte rendu du CHSCT.

M. DOLADILLE demande s'il est possible de communiquer aux membres du CHSCT le planning prévisionnel des permanences du Pôle Qualité de Vie au Travail, afin que les membres puissent également communiquer sur cette démarche auprès des agents.

Mme TOVAGLIARI répond par l'affirmative.

Mme MONTIGON ajoute que les premières permanences ont démarré récemment et qu'elles vont se déployer jusqu'au mois d'avril prochain, afin de pouvoir rencontrer l'ensemble des services.

Le précédent PV est voté à l'unanimité.

QUESTIONS DU COLLEGE EMPLOYE :

Questions de l'UNSA

- 1) Suite à l'incendie de l'usine Lubrizol de Rouen, le syndicat UNSA souhaite que les risques professionnels des agents de la collectivité appelés à intervenir en cas de catastrophe soient évalués par un expert pour qu'à l'issue, les personnels soient dotés d'équipements appropriés.

M. le MAIRE explique qu'il a adressé un courrier aux deux entreprises Seveso présentes sur la commune (CAPL et Eurengo) afin qu'elles nous communiquent le type de protection nécessaire et celui qui serait mise à disposition de leurs employés en cas de catastrophe industrielle. La Mairie pourra ensuite faire le point sur la nécessité de mettre à disposition de tels équipements pour les agents de la Mairie pouvant être exposés (police municipale et cellule logistique notamment).

Il ajoute qu'il a reçu une réponse d'Eurengo mais pas encore de CAPL.

M. CHEVALIER demande si l'acquisition de masques respiratoires est validée par l'Autorité Territoriale.

M. le MAIRE répond qu'il attend d'avoir l'ensemble des informations nécessaires de la part des deux entreprises avant de prendre une décision. Il précise par ailleurs qu'il ne serait pas illogique que ces deux entreprises participent aux dépenses afférentes à l'achat de ces protections.

Mme MONTIGON ajoute que la durée de vie des masques respiratoires et des cartouches est limitée. Il sera donc indispensable d'être vigilant à les renouveler lorsque cela serait nécessaire.

- 2) Les locaux de la police municipale font l'objet à nouveau d'apparition importante de salpêtre dans différents endroits tels que l'accueil public, le bureau de la secrétaire, et le couloir.

Nous vous rappelons le caractère toxique du salpêtre s'il venait à être ingurgité par le public ou le personnel.

M. le MAIRE informe que les Services Techniques pourront intervenir d'ici la fin du premier trimestre 2020.

Mme MEYER ajoute que des devis ont été récemment faits ; selon la disponibilité de l'entreprise intervenante, il est possible que les travaux puissent être effectués avant la fin de l'année en cours ou au plus tard en janvier 2020. Elle explique que les murs vont être assainis, couverts de fibre de verre, puis repeints. Elle rappelle cependant que le problème de salpêtre étant récurrent, il sera peut-être nécessaire de refaire de nouveau ces travaux dans quelques années.

QUESTIONS DIVERSES :

Il n'y a pas de questions diverses.

La séance est levée à 09h57.

Fait à Sorgues, le 28 novembre 2019

Le Secrétaire,
Christophe DOLADILLE



La Conseillère en prévention,
Maëlle MONTIGON



Le Président de la Séance,
Thierry LAGNEAU

